

Dernières votations genevoises : le beurre ou l'argent du beurre

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **36 (1999)**

Heft 1370

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1014509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le beurre ou l'argent du beurre

Le résultat de la votation sur les accords de la table ronde, à Genève, affaiblit les chances de parvenir à un compromis sur les finances publiques.

Tout le monde risque d'être perdant.

LE SCRUTIN DU 20 décembre dernier à Genève n'a fait que des perdants. Le Conseil d'État et les partis gouvernementaux bien sûr, qui s'étaient fortement engagés en faveur d'un ensemble de mesures visant à assainir les finances publiques tout en préservant l'essentiel de la politique sociale. Mais également les opposants – syndicats et extrême gauche – qui persistent à refuser de regarder la réalité en face, à savoir que Genève vit à crédit; une pratique qui peut se justifier temporairement mais qui, à terme, se révélera très douloureuse. Qu'à cette occasion, des syndicalistes aient cru bon de sabrer le champagne, illustre bien le degré d'inconscience qui règne au bout du lac.

La confiance n'était pas au rendez-vous

Car cette défaite résulte de l'addition de motifs qui ne font pas une majorité susceptible de soutenir une solution alternative. Les premières réactions le prouvent: les uns ne jurent que par des recettes nouvelles – faire payer les riches – quand les autres annoncent de sévères économies si ce n'est une baisse des impôts – les libéraux tiennent en réserve une initiative populaire sur ce thème.

Or les électrices et les électeurs ont manifesté à plusieurs reprises leur opposition aussi bien à des recettes nouvelles qu'à des coupes dans les prestations. Si fossé il y a entre la classe politique et la population, c'est pourtant bien la première qui indique le seul chemin praticable, des économies couplées à des recettes nouvelles.

Si ce discours n'a pas passé, c'est que la confiance n'était pas au rendez-vous. Micheline Calmy-Rey, la directrice des finances, a probablement été victime de sa volonté de transparence, elle qui a osé avouer l'incroyable désorganisation de l'administration fiscale et les jongleries comptables auxquelles se sont livrées les autorités durant la précédente législature. Comment, dans ces conditions, faire accepter de nouveaux sacrifices? D'autant plus que la réforme de l'État n'avance guère, alors même qu'en 1995 le souverain a clairement accepté l'initiative sur l'audit global de l'administration.

Le rétablissement de la confiance implique d'abord un réel et visible effort

pour supprimer les doublons, simplifier les procédures et abroger des règlements tatillons, recentrer les activités de l'État sur ses fonctions primaires – la régulation, le contrôle, l'arbitrage, la solidarité – renoncer à tout faire et dans tous les détails. Le rétablissement de la confiance exige aussi que soit améliorée la perception de l'impôt: tant que prédominera le sentiment que certains privilégiés passent entre les mailles du fisc, il est vain d'espérer l'acceptation de recettes nouvelles.

Enfin on ne voit pas comment un canton, dont la dette ne fait que croître, pourra longtemps encore offrir à la fonction publique des adaptations salariales automatiques.

Dans l'intervalle, les autorités ne pourront que bricoler un budget, par exemple en rapprochant le niveau des prestations de celui de la moyenne helvétique et en plafonnant les déductions sur le revenu, particulièrement généreuses à Genève, si nécessaire en faisant usage de la clause d'urgence. *jd*

Brèves

LE CALENDRIER DES congrès médicaux de 1999 vient de paraître en allemand. Il signale 364 manifestations, dont une seule pour la médecine du travail.

DE LA CORPORATION à Unia: en septembre le petit syndicat FIPS résumait en quelques mots son histoire dans son bulletin *Conquête*: «Une enfance corporatiste, une adolescence bercée d'un peu d'évangélisme et une tardive émancipation en 1970».

Avez-vous compris?

La réponse: lorsque le patronat vaudois avait créé une organisation corporatiste paritaire pour combattre les syndicats ouvriers, il existait un groupement des Organisations ouvrières vaudoises. Elles se sont transformées en 1948 en fédération cantonale de l'Association suisse des syndicats évangéliques. En 1970, cette fédération s'est émancipée pour devenir la FIPS (Fédération interprofessionnelle des salariés) et, en 1996, intégrer Unia, créée par le SIB (anciennement FOBB) et la FTMH. *cfp*